

Conseiller principal en propriété intellectuelle

Compagnie : l'industrie pharmaceutique

Emplacement : Montréal

RÉSUMÉ

Le Conseiller principal en propriété intellectuelle sera responsable des consultations et des activités conçues à améliorer la protection des brevets et l'autorisation des produits sous licence et développés, y compris la propriété intellectuelle liée aux nouvelles technologies, indications, combinaisons, formulations, fabrication et autres innovations.

Le Conseiller principal fournira une perspective globale sur les questions et politiques de propriété intellectuelle relatives aux opérations nationales et régionales, il donnera des conseils sur la protection des données et d'autres formes d'exclusivité, et il s'assurera que les directives de libre exploitation sont fournies en temps opportun. Il dirigera les recherches d'antériorité de brevets et analyses concernant l'absence de brevet et fournira des avis juridiques par rapport à la brevetabilité, la validité et la libre exploitation.

EXIGENCES

- Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'avocat spécialisé en brevets dans l'industrie pharmaceutique ou une autre industrie reliée
- De l'expérience acquis en contentieux ainsi qu'un diplôme d'études avancées ou une solide formation universitaire
- Le candidat doit aussi être enregistré pour pratiquer devant l'USPTO

Un suivi sera effectué seulement pour les candidatures retenues.

L'utilisation du masculin a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

VEUILLEZ CONTACTER

Veillez transmettre votre CV en toute confidentialité à :

Michel Ohayon : mohayon@shoreassoc.com – 514-878-4777